



MAIRIE

2 Rue du Château
65700 LAFITOLE
Tél. 05 62 96 41 47



mairie.lafitole@wanadoo.fr
Site internet : www.lafitole.fr

Compte rendu du conseil municipal du mardi 11 Mars 2025.

Présent.e.s : Mr Guesdon Loïc, Mme Catherine Schweitzer, Mr Patrice Bacarisse, Mme Armelle Pruvost, Mr Jean-Luc Posterle, Mr Patrick Delfosse, Christian Capelli, Mme Vialade Virginie.

Absentes Excusées : Mme Cécile Artigarrede, Mme Christelle Cheron, Mme Nathalie Dannfald.

Secrétaire de séance : Mme Catherine Schweitzer

Début de séance : 19H30

1. Validation Compte de résultats 2024.

Mr le maire soumet le compte administration de 2024 à l'ensemble du conseil.

Dépenses	Prévu :	587 088,48
	Réalisé :	102 295,59
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	587 088,48
	Réalisé :	97 774,49
	Reste à réaliser :	61 071,97

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	770 655,40
	Réalisé :	264 907,65
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	770 655,40
	Réalisé :	800 809,03
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-4 521,10
Fonctionnement :	535 901,38
Résultat global :	531 380,28

Le maire s'étant retiré du vote, le résultat du vote est :

<u>Vote POUR</u>	<u>Vote CONTRE</u>	<u>Abstention</u>
7	0	0

2. Réforme des arrêts maladies

Suite à la réforme des arrêts maladie ordinaire des fonctionnaires au 1er mars 2025, il convient de modifier la délibération concernant le RIFSEEP.

En effet, il était prévu le maintien du traitement et de l'IFSE en cas de congé maladie ordinaire. Dorénavant le maintien ne se fera que sur 90 % du traitement pendant les 3 premiers mois d'arrêt maladie.

<u>Vote POUR</u>	<u>Vote CONTRE</u>	<u>Abstention</u>
8	0	0

3. Subventions exceptionnelles

Mr le Maire indique qu'il a été sollicité par l'association DCK Red basée à Vic en Bigorre pour une demande de subvention. Cette association intervient auprès des établissements scolaires, sur des évènements et au niveau du handisport, elle possède une section de Taekwondo et de sport adapté. Mr Matthias Lestrade, habitant Lafitole, va participer aux championnats de France de Krav maga les 5 et 6 avril prochains à Strasbourg. Une participation de la commune est demandée pour couvrir une partie des frais de transport pour cette compétition.

<u>Vote POUR</u>	<u>Vote CONTRE</u>	<u>Abstention</u>
2	4	2

4. Information sur la gestion des crues au niveau de l'adour .

Mr le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu de la part du syndicat Mixte Adour Amont un protocole de gestion des vannes en cours de crue. Ce protocole est nécessaire pour maximiser la fonctionnalité du merlon remis en état par le SMAA et donc limiter l'inondabilité de la rue des Pyrénées et de la Part Darré.

Grâce au merlon et à une bonne gestion des vannes, la zone d'expansion de crue de l'Adour peut donc être contenue avant les enjeux humains sur des niveaux établis (crue de référence : 2022).

Ce protocole sera ajouté avec le Plan de Sauvegarde Communal. Il devra être signé par la mairie et par l'ASA. Mr le maire souhaite avec des riverains ayant une bonne expertise de la gestion des écluses se rendre sur le terrain afin de vérifier la bonne conformité de ce protocole. Cet état de lieu s'effectuera sur le mois de mars avec Jean Luc Posterle, adjoint communal.

5. Actualités.

- Le vendredi 20 Juin, une animation théâtrale sera proposée par la mairie. Cette animation est proposée par les élèves de 3ièmes du collège de Maubourguet. Elle fait suite à un projet pédagogique de créer une pièce de théâtre en 2 jours à partir d'une lettre de prisonnier de guerre

(lettre issue de la commune de Lafitole). Cette animation se fait en partenariat avec le collègue Jean Jaurès. L'encadrement est réalisé par 2 artistes Toulousains. Le coût est de 900 €.

- Cérémonie du 19 Mars à 16h au monument aux morts.

Fin de séance : 21h30